

**RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES PAR BULLETINS DE VOTE POSTAUX**  
**ENVOYÉS POUR LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT**  
**POSTSECONDAIRE PRÉVUE LE 12 JUIN 2008**

Il n'a pas été possible à tous les membres du Conseil de se présenter à la réunion prévue le 12 juin 2008. Pour cette raison, les décisions relatives aux propositions de programmes ont été prises au moyen de bulletins de vote postaux. Selon les résultats obtenus à partir des bulletins de vote, tous les membres du Conseil ont voté « oui » en faveur des propositions de programme suivantes :

- Collège universitaire du Nord – Certificat en santé mentale pour les infirmières et les infirmiers auxiliaires autorisés
  
- Collège universitaire du Nord – Certificat en enseignement des langues autochtones
  
- Université du Manitoba – Maîtrise en études d'adjoint au médecin
  
- Université du Manitoba – Augmentation du nombre de places pour le baccalauréat en médecine (de 100 à 110 places)
  
- Assiniboine Community College, Collège universitaire du Nord, Collège universitaire de Saint-Boniface – Financement pour les services pour personnes handicapées